

Genève, le 16 octobre 2020

Chère, cher Membre,

Comme malheureusement nous le pressentions il y a plusieurs mois, le bilan économique et social pour l'année 2020 est extrêmement négatif. Lors de notre précédent message, transmis par le biais du rapport annuel, 42'000 personnes avaient déjà perdu la vie. A ce jour, le nombre de décès se monte à 1.05 million, le nombre de contaminations à 36 millions, des millions d'emplois ont été perdus, la précarité ne cesse d'augmenter de même que les inégalités sociales. Ce constat actuel est tragique et malheureusement loin d'être définitif.

Le Système des Nations Unies est aussi affecté par cette pandémie et doit revoir son modèle opérationnel afin de faire face aux conséquences, notamment financières et budgétaires. L'AMFI, qui regroupe La Mutuelle et le Groupement de prévoyance et d'assurance des Fonctionnaires internationaux (GPAFI) est, à un degré moindre, touché par la situation actuelle liée à la pandémie. A l'approche de la fin d'année le Conseil d'administration souhaitait vous donner quelques informations :

GPAFI

La pandémie nous rappelle qu'il est important de vérifier sa couverture d'assurance et de s'assurer qu'elle est adaptée à ses propres besoins, qu'il s'agisse de l'assurance complémentaire des frais de santé, de l'assurance perte de gains (qui entre en vigueur quand les congés maladie à plein traitement sont épuisés), ou de l'assurance vie. En effet, lorsque nous sommes affectés par la maladie, les assurances sont en droit de refuser l'affiliation. En ce qui concerne les résultats des 9 premiers mois de l'année, l'activité du GPAFI est restée stable durant la pandémie, l'année 2020 dans sa totalité s'annonce bonne et ce d'autant plus que les primes d'assurance n'augmenteront pas en 2021.

LA MUTUELLE

L'activité de La Mutuelle durant la pandémie s'est fortement ralentie puisque les prêts ordinaires et prêts au logement octroyés aux membres durant l'année ont baissé respectivement de 23% et 15%. De plus, en raison d'un plan de séparation au sein de l'une des organisations affiliées, les prêts ordinaires et prêts au logement en cours sont également en baisse, respectivement de 4% et 2%. Sachant que les dépôts des membres augmentent de 1.20% et que les revenus des investissements sont négatifs, cette baisse future des revenus générée par les prêts va donc affecter le résultat de cet exercice et les suivants. De plus, il faut également souligner que cette fin d'année, électorale, s'annonce extrêmement incertaine, y compris en ce qui concerne l'orientation des marchés financiers et, par conséquent, la valorisation des investissements. Le résultat actuel provisoire du Fonds en CHF, qui est positif, ne nécessite pas l'utilisation du fonds de réserves extraordinaires lequel, rappelons-le, avait encore été alimenté à la fin de l'exercice 2019 en prévision de cette année difficile. Mais si cette situation financière défavorable devait perdurer, il est envisageable que le Conseil d'administration soit forcé d'adopter des mesures supplémentaires, en plus de la limitation actuelle des dépôts des membres en CHF, pour continuer à minimiser les risques et assurer un niveau de pérennité.

Concernant le Fonds en USD, dont les revenus ne sont générés que par les investissements, la baisse des taux d'intérêt en USD peut, à terme, poser un problème majeur si les charges devaient être supérieures aux revenus. Le Conseil d'administration a déjà réduit le taux d'intérêt distribué aux membres, de 0.80% à 0.40% afin de commencer à l'aligner avec les taux en vigueur sur les marchés, et devra déterminer dans quelle mesure la viabilité de ce Fonds sera questionnée ces prochaines années. Le résultat de l'année devrait cependant être positif.

ASSEMBLEE GENERALE

En raison de la pandémie le Conseil d'administration ne va pas convoquer d'Assemblée générale 2020. Celle-ci sera regroupée avec l'Assemblée générale 2021 qui se tiendra à la fin du 1^{er} semestre 2021.

BUREAUX

Les bureaux de La Mutuelle et du GPAFI continuent de fonctionner normalement, en présentiel et en télétravail. Les membres peuvent donc continuer d'utiliser les services avec, cependant, quelques ajustements nécessaires, particulièrement en ce qui concerne les transferts de fonds (La Mutuelle) et ce pour des questions sécuritaires. En raison des restrictions mises en place par l'ONUG et liées à la situation sanitaire, les visites des membres externes à l'ONUG ne sont actuellement pas possibles. En cas d'urgence uniquement les membres peuvent contacter La Mutuelle et le GPAFI afin de trouver une solution à leur problème et s'organiser en conséquence.

INFORMATIQUE

Le processus d'appel d'offres pour le changement du système informatique est en cours de préparation et sera finalisé à la fin du 1^{er} semestre 2021. Le nouveau système informatique permettra d'intégrer le GPAFI et La Mutuelle sur une même plateforme informatique, d'unifier et d'améliorer les services aux membres grâce à des outils permettant de rendre les interactions avec nos services plus fluides et efficaces, comme par exemple les applications pour smartphone. Les membres seront prochainement conviés à exprimer leurs besoins et souhaits par le biais d'un sondage.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Suite au départ de Madame Corinne Momal-Vanian des Nations Unies, la Directrice Générale de l'Office des Nations Unies à Genève a nommé Monsieur Giovanni Pizzini pour la représenter au sein du Conseil d'administration de l'AMFI. Monsieur Giovanni Pizzini, Chef de l'Assurance Mutuelle contre la maladie et les accidents du personnel des Nations Unies (UNSMIS), possède une solide expérience du monde des assurances et sa présence au sein du Conseil est un apport important et permettra d'optimiser d'avantage l'activité des assurances proposée par le GPAFI.

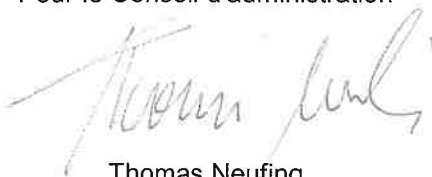
Le Conseil d'administration souhaite souligner toute l'importance du travail accompli par Madame Momal-Vanian au sein du Conseil depuis sa nomination en 2007 ainsi que son apport inestimable pour La Mutuelle, puis pour le GPAFI, notamment dans la mise en place d'une gestion efficace du risque afin d'assurer la pérennité de l'AMFI. Rappelons que durant son mandat, Madame Momal-Vanian a été confrontée, notamment, à la crise des subprimes, au renforcement des lois fiscales, à l'application des normes IPSAS, à l'intégration du GPAFI dans la structure de l'AMFI et à la crise sanitaire actuelle. Le Conseil d'administration remercie chaleureusement Madame Momal-Vanian pour l'expérience considérable et la motivation qu'elle a apportées et partagées, y compris avec le Secrétariat, et lui souhaite plein de succès dans sa nouvelle entreprise.

La composition du Conseil d'administration est donc désormais la suivante :

Président :	Monsieur Thomas Neufing
Vice-Président :	Monsieur Giovanni Pizzini
Trésorier :	Monsieur Adam Dobrogowski
Trésorier-adjoint :	Monsieur Benjamin Hauser
Secrétaire :	Madame Prisca Chaoui
Membres :	Madame Myriam Foucher Monsieur Hugues Noubissie

Les Membres du Conseil d'administration vous tiendront informés de l'évolution la situation au début de l'année prochaine et vous adresse leurs meilleurs vœux de santé.

Pour le Conseil d'administration



Thomas Neufing
Président du Conseil d'administration